

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Jeudi 11 mai 2017

Membres du Conseil Municipal présents : Valérie GUYON, Pascal CHEVAILLIER, Olivier BROCAT, Gérard MOREL, Alexandre ANDRE, Patrick ARBAN, Anne BASSET, Olivier MALIN, Sébastien LABRY, Bernard MALIN, Virginie GAGNEUX, Michel PIRAT.

Excusés : Sylvie LONG

Réuni, sous la présidence de Madame Valérie GUYON, Maire de Saint-Nizier-le-Bouchoux, le Conseil Municipal a **délibéré sur les questions suivantes et a**:

- pris connaissance du résultat de la consultation pour les travaux de réhabilitation et extension de la salle polyvalente, pour le lot n° 10 « Voirie », dans le cadre de la mise aux normes accessibilité des bâtiments communaux :
L'entreprise retenue est COLAS RHONE ALPES AUVERGNE pour un montant de 32 852.20 € H.T.
- validé les devis de la société LES MORELLES pour l'aménagement du parking de la salle polyvalente.
- validé le devis de l'Entreprise PUTIN pour les travaux au logement de la boulangerie pour la somme de 3 462.75 € T.T.C.
- validé le devis de la société BRESSE ENERGIES RENOUVELABLES pour les travaux au logement rez de chaussée de l'Agence postale communale pour la somme de 1 675.30 € T.T.C.
- approuvé les statuts de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse par 11 voix POUR - 0 voix CONTRE - 1 ABSTENTION
- désigné le représentant de la C.L.E.C.T au sein de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse : Madame Valérie GUYON
- modifié le budget primitif de la commune :
 - **section investissement recettes** : 40 196.96
compte 001 51 930.96
compte 1641 - 11 734.00
 - **section investissement dépenses** : 40 196.96
compte 2031 op. n° 233 30 000.00 €
compte 2162 op. n° 229 738.00 €
dépenses imprévues : 9 458.96 €
- fait le point sur le chantier de la salle polyvalente/bibliothèque
- établi les bureaux de vote pour les élections législatives des 11 et 18 juin 2017
- émis un avis favorable au projet de M. LAMBERET Alain pour la réalisation d'un plan d'eau de loisirs sur sa parcelle YA 89.

L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,
Madame le Maire lève la séance.

Le Maire

Valérie GUYON

